



# de Vous à Nous!

LETTRE D'INFORMATION // NEWSLETTER // FÉVRIER 2022

## Édito

Nous n'avons pu, cette année encore, partager autour du verre de l'amitié nos traditions et notre histoire à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. J'ai souhaité pallier ce manque en m'adressant à vous par vidéo sur le nouveau site internet de notre commune, [www.gargas.fr](http://www.gargas.fr)

Je profite de ces lignes pour saluer la volonté de tous au long de cette année encore compliquée par le contexte sanitaire. Je tiens à remercier les élus, les agents pour leur investissement et le travail accompli ainsi que

chacun d'entre vous pour votre participation à faire de Gargas un village qui évolue. Les mots solidarité et convivialité ont une fois encore pris tous leur sens grâce aux associations dont la transmission et le partage constituent le fil conducteur. Nous souhaitons tous animer notre village, le rendre plus beau, plus attrayant et développer la qualité du bien vivre.

La municipalité maintient un budget maîtrisé et se donne ainsi la capacité de réaliser les actions conformes à notre programme. Notre volonté

est toujours aussi forte et affirmée à gérer le quotidien de la commune en vous proposant des projets dont vous êtes la priorité.

Nous sommes à votre écoute pour recueillir vos avis, vos suggestions via [www.gargas.fr](http://www.gargas.fr) ou « De vous à nous », la lettre d'information.

Nous n'avons rien lâché, et ensemble nous avons et nous allons surmonter cette période.

Un immense merci à tous. Prenez soin de vous.



Madame Le Maire,  
Laurence Le Roy

« Apprendre, partager, tant qu'il y a de l'échange, il y a de l'espoir.

(Léopold Sédar Senghor) »

## Zoom

### CALENDRIER ÉLECTORAL 2022

#### > Élections présidentielles

2 tours : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril

#### > Élections législatives

2 tours : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin

#### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE AU PLUS TARD :

- > en mairie le 6<sup>e</sup> vendredi avant le premier tour
  - le 4 mars, pour les élections présidentielles
  - le 6 mai, pour les élections législatives
- > par téléservice
  - le 2 mars, pour les élections présidentielles
  - le 4 mai, pour les élections législatives

## Bien vivre à Gargas

### ► D...A...B... Enfin !

Il vous manquait. On vous l'avait promis.

Il est là ! Le Distributeur Automatique de Billets est opérationnel depuis le 4 décembre. Vu son utilisation immédiate, nul doute, il est arrivé à point pour le Marché de Noël.

Nous avons choisi comme emplacement stratégique la place Coeur Village : près des commerces, avec plusieurs parkings gratuits à proximité et sur une zone piétonne accessible aux personnes en situation de handicap.

Le distributeur est nettement fréquenté, y compris par des personnes de passage à Gargas.

Bien plus qu'un service, il est désormais un avantage pour notre village.



Vous pouvez télécharger « De vous à nous » sur notre site [www.gargas.fr](http://www.gargas.fr), en retirer un exemplaire à l'accueil de la mairie, ou le recevoir par mail en vous abonnant auprès de [info@gargas.fr](mailto:info@gargas.fr)

# Bien vivre à Gargas

## ► La mémoire, ça s'entretient !

Le cerveau n'est pas un muscle, mais il est possible de le stimuler ! Et donc de renforcer sa mémoire et de la préserver plus longtemps.

Comment conserver, au fil de l'âge, un esprit vif et alerte ?

La clé, c'est d'entretenir ce qu'on appelle nos fonctions cognitives, c'est-à-dire notre capacité à communiquer avec les autres, à acquérir et mémoriser des connaissances, à raisonner... Avec une gymnastique de l'esprit !

Pour y parvenir, le CCAS de Gargas, en partenariat avec différentes caisses de retraite (sans distinction de régime), propose aux personnes de plus de 60 ans des ateliers « gratuits » : 10 séances, du 13 avril 2022 au 15 juin 2022, à la salle des Associations tous les mercredis de 09h15 à 11h45.

(Ateliers limités à 6 ou 8 personnes)

**Pour y participer, prendre rendez-vous par téléphone avec :**

- Mme LAURENT Marie José au 04 90 74 94 26 ou 06 77 77 35 06

- M. RAPION Jean Pierre au 04 90 74 94 29



## ► Journée bien-être ? À tout point de vue !

La première « Journée Bien-être » avait eu tant de succès que nous renouvelons ce rendez-vous\* à la salle polyvalente. Cette manifestation gratuite est l'occasion de se tourner vers le mieux vivre.

Découvrez des soins personnalisés comme la réflexologie plantaire, la sophrologie ou l'hypnotisme, la prévention du diabète, le choix d'une alimentation réfléchiée en compagnie d'une diététicienne, des activités tonifiantes telles que le Tai chi ou la marche nordique... et bien d'autres idées pour votre santé.

Organisé le 5 mars de 10h à 17h par la municipalité et la Maison Sport Santé en Luberon, cet événement ponctué de conférences permettra aussi d'apprendre quel complément alimentaire procure soulagement, équilibre, dynamisme, etc.

À noter : une pause avec la dégustation d'assiettes bio véganes préparées par La Petite Maison.

\* Sous réserve de modification du protocole sanitaire en vigueur

## ► Staying alive... un rythme à saisir !

Voulez-vous rejoindre la « communauté des Bons Samaritains » ? Il vous suffit de télécharger l'application Staying Alive (son nom est inspiré de la chanson des Bee Gees, dont le rythme correspond à celui du massage cardiaque !).

Gratuite et disponible pour iOS et Android, l'application mobile « Staying Alive » cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France (dont ceux installés à Gargas) et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque. Elle permet également d'alerter et d'engager une communauté de citoyens sauveteurs bénévoles, formés ou non aux gestes de premiers secours, avant l'arrivée des secours, pour gagner de précieuses minutes.

Ainsi, cette application permet de vous géolocaliser et de vous alerter en cas de détresse vitale à proximité et vous dirigera, si vous êtes disponible et formé vers la victime ou vers un défibrillateur, si vous n'êtes pas formé.

N'hésitez pas à vous (re)former aux gestes de premiers secours en contactant une association agréée de sécurité civile (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, Croix Rouge, Protection Civile,...).



## ► Le 11 mars le parcours Paris-Nice frôlera Gargas !

Pour sa 80<sup>e</sup> édition, la course professionnelle à étapes Paris-Nice passera tout près. La 6<sup>e</sup> étape, qui relie Courthézon à Aubagne (214 km) empruntera la D4 et la D201 en direction du col du Pointu. Le passage du peloton étant annoncé entre 11h45 et 12h15, ces routes et les voies qu'elles desservent seront fermées durant ce court laps de temps.



# Gargas, un village qui évolue

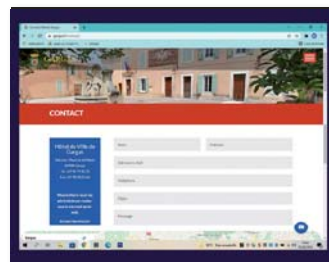
## ► Nouveau site internet : [www.gargas.fr](http://www.gargas.fr)

Notre site internet demandait une nouvelle image, compte tenu de l'évolution des modes de vie et de l'utilisation croissante des téléphones portables... C'est chose faite.

Conçu pour être évolutif, le site aborde dans ses pages, en sus des informations pratiques et touristiques, des événements et actualités, l'histoire du village et de son blason, un répertoire des associations, des prestataires santé et des nombreuses entreprises localement implantées, etc.

Complété d'une photothèque destinée à valoriser notre commune, le site est ouvert au dialogue: la petite enveloppe bleue, présente partout à droite au bas de l'écran, vous permet de nous écrire.

Nous restons attentifs: votre message, vos besoins et vos idées nous intéressent.



## ► Budget participatif : c'est parti

En 2020, le conseil municipal a voté une somme de 16 000 € pour la mise en œuvre de tout projet d'intérêt général proposé par une personne habitant notre village, adulte ou enfant à partir de 12 ans.

### Comment faire ?

Vous habitez à Gargas... et vous avez en tête quelque beau projet pour notre village ?

Soumettez donc votre idée à l'ensemble de la population !

L'appel à propositions est ouvert depuis le premier janvier et la réception des projets à la mairie sera close fin avril. Tous les dossiers seront examinés en comité consultatif à compter du mois de mai afin de valider leur contenu, voire de contacter les porteurs de projets pour compléter leur dossier. Les projets respectant tous les critères d'éligibilité seront publiés avant fin août et soumis au vote des habitants dès septembre.

### Vous brûlez de proposer votre idée ?

C'est tout simple ! Le règlement complet et le formulaire de dépôt de projet se téléchargent sur [www.gargas.fr](http://www.gargas.fr), à la rubrique « votre commune/communication ». Ils sont également disponibles en mairie aux heures d'ouverture. Déposez votre proposition sous enveloppe cachetée avant fin avril, auprès de l'accueil de la mairie. C'est tout !

### Rejoignez le comité consultatif

Le comité consultatif qui se réunira pour analyser les projets sera composé de bénévoles : 5 membres du conseil municipal (élus lors du conseil municipal du 12/12/2021), 5 agents territoriaux et 5 habitants de Gargas.

### Nous faisons appel à vous qui nous lisez.

Venez participer à cette commission chargée d'examiner les dossiers lors d'une réunion, mais aussi de contacter les candidats pour les aider à défendre leur projet en complétant éventuellement leurs documents avant soumission au vote du public. Inscrivez-vous dès maintenant en mairie.

∴ Le Budget Participatif c'est l'affaire de tous ! ∴

## ► Le registre « terrier » : un précieux témoin

Rédigés dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup>, les Terriers renfermaient les lois et usages d'une seigneurie, les droits et conditions des personnes et des biens-fonds dans cette étendue. Le terrier présentait d'abord le seigneur commanditaire, son château et l'espace directement exploité par le maître, puis toutes les terres détenues par les paysans contre des redevances et des services. Village par village, chef de famille par chef de famille, on inscrivait la surface de chaque parcelle et l'utilisation de son sol: labours, prés de fauche enclos, pâtures, chaumes laissés au repos, landes, chènevières, jardins.

Le terrier étant un recueil d'actes ou reconnaissances, passé devant notaire, le maître pouvait recourir à la justice face aux paysans récalcitrants. Certains seigneurs pouvaient renouveler le terrier (et donc les baux) tous les 20 ans !

Ce qui intéressait le seigneur ? L'étendue de son contrôle sur les hommes et la somme d'argent et de sacs de grains qu'il engrangeait chaque année. À la Révolution française, perçus comme symbole de la féodalité et de son autoritarisme, nombre de terriers seront donc brûlés, irrémédiablement détruits.

Seuls écrits identifiant scrupuleusement les propriétés avant la création du cadastre par Napoléon 1<sup>er</sup> en 1816, les rares terriers préservés sont de véritables trésors d'informations pour les chercheurs. Le registre terrier que nous possédons a échappé au massacre, mais pas aux outrages du temps. La restauration de ce trésor patrimonial s'imposait, et nous sommes heureux d'avoir obtenu des subventions à hauteur de 80%, de la part du Département et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



Le Terrier avant sa restauration

Le Terrier après sa restauration



## Le premier conseil municipal des enfants

### Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a plusieurs objectifs :

- permettre aux élèves de l'école élémentaire de Gargas de découvrir le fonctionnement interne de leur commune ;
- développer le sens civique ;
- faire participer la jeunesse à la vie communale en l'encourageant à la création de projets la concernant et à la mise en place d'actions concrètes ;
- permettre le dialogue entre les enfants et les adultes et encourager le rapprochement intergénérationnel ;
- développer l'expression de la jeunesse et créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des jeunes scolarisés à l'école élémentaire de Gargas ; faire entendre les idées des jeunes écoliers de Gargas ;
- permettre à la municipalité de mettre en oeuvre des projets cohérents en direction de la jeunesse.

### Le lancement du CME

Pour informer les parents, les élèves et la Directrice de l'école élémentaire Les Ogres, une première présentation du concept a été organisée les 11 et 15 juin. Les 18 et 19 octobre, deux réunions publiques à la salle polyvalente relançant le projet : plusieurs enfants témoignent leur intérêt en présence de leurs parents.

Le 17 novembre 2021, le conseil municipal a approuvé la création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME), en adopte le règlement intérieur, et désigne comme référente du CME Mme Valérie ESPANA adjointe Enfance et Jeunesse (Délibération n° 2021-76).

Suite à cette délibération, les candidatures des enfants intéressés ont été déposées le 19 novembre.

### Le déroulement de la campagne électorale

Les 23 et 30 novembre 2021, les enfants candidats se sont réunis pour préparer leur campagne électorale.

Leurs affiches ont été exposées le 2 décembre 2021 dans la cour et à l'extérieur de l'école, sur des panneaux électoraux.

Les 9 et 10 décembre, tous les élèves, du CP au CM2, ont voté au sein de l'école.

Les bulletins ont été dépouillés par les candidats en présence de conseillers adultes, le 10 décembre à 17h.

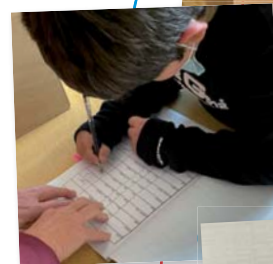
### Intronisation des enfants élus

Le 11 janvier 2022, les 8 jeunes élus sont solennellement accueillis dans la salle du Conseil municipal par Madame le maire, en présence de conseillers adultes.

### Première délibération du CME à la Salle du Conseil Municipal, le 25 janvier 2022,

En présence des conseillères municipales adultes chargées de les assister, les conseillers municipaux enfants ont émis plusieurs propositions d'actions pour le village. Ils se sont ensuite concertés, les élèves du CM2 souhaitant en voir la concrétisation avant leur départ au collège.

La prochaine réunion du CME se tiendra le 23 février... nul doute que les conseillers enfants auront réfléchi entre-temps sur ces actions et leur mise en oeuvre.



## Le premier conseil municipal des enfants

### Extrait du Discours de Mme le Maire

“... Chers enfants, citoyens et élus de la République  
Je suis fière de vous accueillir dans notre mairie. (...) Chacun en conviendra, les jeunes constituent une véritable richesse pour nous tous, et contrairement à une idée reçue, les enfants, dans leur diversité, s'intéressent bel et bien à la vie de leur village.

Le Conseil Municipal des enfants est un sujet qui nous tient à coeur. (...) Vous êtes des enfants de Gargas mais aussi des enfants de la République. (...) Nous voulons affirmer avec force, en vous donnant la parole, la place que vous tenez à Gargas.

Mais c'est aussi une grande responsabilité. Cela suppose :

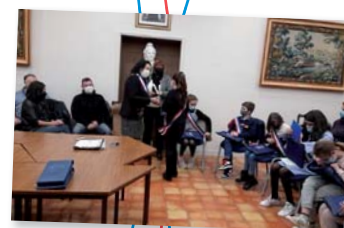
- du temps : être assidu aux commissions thématiques tout au long du mandat,
- de la patience : les réunions doivent se passer dans le respect de chacun,
- de la réflexion : s'exprimer et donner votre avis sur des projets,
- une attitude citoyenne : œuvrer à l'amélioration de la vie quotidienne de sa commune pour le bien de tous,
- l'esprit d'équipe : communiquer avec les autres membres, participer, partager et apporter son soutien à la réussite de l'action collective. En devenant conseiller municipal, chacun de vous s'engage à agir pour le bien de tous.

Vous pourrez intégrer la dimension du territoire de la commune, ces spécificités et élaborer des projets concrets au service de l'intérêt général. Vous mesurerez aussi parfois les écueils et les contraintes du processus de décision !

Vous pouvez être fiers de représenter aujourd'hui tous les écoliers et je tiens à vous remercier pour votre engagement. Profitez pleinement de votre mandat de jeunes conseillères et conseillers. Une devise est inscrite au fronton de tous les bâtiments officiels « Liberté, Égalité, Fraternité ». Alors bienvenue à nos côtés.

Mes sincères et chaleureuses félicitations à toutes et tous.”

Madame le maire assistée de Madame Espana a ensuite ceint d'une écharpe tricolore chaque conseiller municipal enfant. Leur ont été remis un diplôme et une pochette à l'effigie de la mairie de Gargas contenant des documents pour l'exercice de leur mandat. Puis Madame le maire a ouvert la première séance plénière du Conseil Municipal des Enfants, qui officialise cette instance et permet de présenter chaque conseiller municipal enfant aux conseillers municipaux adultes et au public présent, dont les familles. En application du règlement intérieur, les 8 candidats sont donc proclamés « élus CME ».



### Résultats du scrutin

#### Enfants de CM1 (3 candidats)

CARRETTE-LOUIS Eloïse = 6 voix  
GIRAUDIN Chloé = 16 voix  
MAUREL Jean Loup = 37 voix

#### Enfants de CM2 (5 candidats)

ANDRE Léa = 11 voix  
BEDOS Timéo = 25 voix  
EC CHIBI Assia = 12 voix  
LAPROVIDENCE Eloïse = 10 voix  
VILLEMUS Luna = 34 voix

# Un village durable

## VOUS NOUS AVEZ DIT...

- Que de bonnes choses dans le colis de Noël si gentiment remis ce 21 décembre! Merci à la municipalité et aux membres du CCAS qui ont choisi, préparé et distribué ces victuailles et douceurs toute la journée, et agi bien davantage en livrant ceux qui n'ont pu venir (on nous a dit qu'il y avait plus de 400 colis...).
- Bravo pour ce premier Marché de Noël. Superbe! Il y avait un monde fou. Illuminations, chalets, animations, Père Noël, jolies et bonnes choses à goûter ou à acheter... oui une vraie fête avant le réveillon! Nous espérons autant de belles surprises en 2022.
- De nombreux habitants de Gargas ou d'ailleurs ont remarqué le nouveau site de présentation de notre commune et nous vous en félicitons. Un vent nouveau souffle! Vous renouvelant nos félicitations pour ce nouveau concept.

**Pour nous, une réponse à ces messages : merci...  
votre satisfaction fait chaud au coeur !**



## Un coin de verdure pour la pluie... c'est gagné!

L'imperméabilisation croissante des sols a de nombreuses conséquences sur le cycle de l'eau, mais aussi sur la qualité de vie, notamment dans les établissements scolaires.

Dans notre lettre d'information d'août 2021, nous vous présentons le projet « un coin de verdure pour la pluie » visant à déconnecter les eaux pluviales des réseaux et à les infiltrer sur un espace désimperméabilisé et végétalisé de la cour d'école élémentaire Les Ocres, ainsi qu'à développer un volet pédagogique autour du cycle de l'eau.



Notre dossier a été présenté pour son instruction le 16 décembre et validé en commission à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Le coût total de l'opération s'élève à 516 816 € et nous avons obtenu deux subventions, pour un montant total de 318 770 €.

## Travaux de sécurisation urbaine

En 2021, nous avons entrepris la sécurisation de la circulation sur le territoire: rafraîchissement ou ajout de la signalétique horizontale et verticale, création d'un passage piétons avenue des Lavandières (devant les bâtiments de La Boiserie), piétonisation de la rue des Lavandins et de l'avenue de l'Aspic (desserte entre zone commerciale et arrêt bus), reprise du pont de Tartuguière (route panoramique), aménagement d'un carrefour route de Perrotet...

Deux chantiers ont été confiés à l'entreprise Eiffage Énergie (Apt) dont le maître d'ouvrage est le Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV) :

- le renforcement du réseau BT (Basse Tension) au poste « Perrotet » (route de la Taranchole – route Panoramique)

Ces travaux ont permis de renforcer le poste, dont la puissance n'était pas suffisante pour alimenter correctement le quartier, et permettront d'enfouir sur environ 750 m une partie de la ligne électrique sur la route de la Taranchole, jusqu'au poste BT.

- le renforcement du réseau BT au poste « Grill »/route de St-Estève. Ces travaux permettront l'enfouissement des lignes aériennes (électricité, télécommunication, éclairage public) sur l'ensemble du chemin de St-Estève.



## ► Billet d'humeur ◀

### J'écris au nom des habitants scandalisés tout comme moi même.

Je m'adresse aux personnes qui osent encore déposer des dangereuses plaques d'amiante. Déjà, nous avons trouvé en 2020 des plaques similaires abandonnées près du cimetière et montée des Bourguignons... mon devoir en tant que maire est, pour la sécurité de tous, de les faire enlever par une société spécialisée, **un service incontournable et très onéreux pour nous tous!**

Voilà que la rue des Lavandins et le chemin de Beyssan comportent ce mois-ci un nouveau dépôt sauvage de ce même matériau!

Par ailleurs, certains chemins de notre campagne comportent aussi des gravats, infâmes tas que l'on a bien sûr déposés

soigneusement en cachette et qui ne se recyclent pas... alors « à la commune de nettoyer!!! »

Mais « la commune », **c'est nous tous!**

Jeter dans la nature ce qui vous encombre, est-ce là un comportement pensable alors que tout nous alerte sur la dégradation de notre environnement?

Imposer aux autres ce que l'on ne veut pas assumer, est-ce là un comportement responsable et citoyen? Mettre en danger les habitants de tous âges avec l'amiante dont vous connaissez la nuisance et faire payer aux habitants le coût de la récupération, quel manque de conscience et de respect!

**Oui vous savez que cela est ignoble et vous vous cachez pour agir...**

Votre maire



## ► Le débroussaillage, c'est important

En Vaucluse, la délimitation des massifs forestiers est définie par l'arrêté préfectoral n° 2012363-0008 du 28 décembre 2012 et les modalités d'application du débroussaillage aux abords des habitations sont fixées par l'arrêté préfectoral n° 2013049-0002 du 18 février 2013.

Afin de garantir la meilleure sécurité en période estivale, les travaux doivent être réalisés avant le 31 mai de chaque année.

En cas de non réalisation des travaux de débroussaillage aux normes demandées, vous vous exposez à une amende de 4<sup>e</sup> classe (750 €) ou de 5<sup>e</sup> classe (1 500 €) si votre terrain est implanté dans une ZAC,\* une AFU\*\* ou un lotissement.

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Votre responsabilité pourra également être mise en cause, si, le débroussaillage n'étant pas aux normes, la densité excessive de végétation sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

**LE DÉBROUSSAILLEMENT VOUS PROTÈGE**, vous et votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal, qui entraîne une baisse de la puissance du feu et accroît ainsi votre sécurité.

**LE DÉBROUSSAILLEMENT PROTÈGE LA FORÊT**, en limitant le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

**Pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos interrogations, contactez au 06 02 16 84 97 Monsieur LEGROS Patrick, responsable du Comité Communal Feu de Forêt de notre commune.**

\* ZAC: Zone d'Aménagement Concerté - \*\* AFU: Aide au Freinage d'Urgence

## Impulser avec l'intercommunalité

### ► Concours de slogan contre le dépôt sauvage de déchets

Le SIRTOM lance une campagne de communication, notamment via des affiches, des posts sur les réseaux sociaux et des panneaux sur les emplacements de conteneurs pour lutter contre les dépôts sauvages.

Il propose à tous les habitants du territoire du SIRTOM de la Région d'Apt de participer à cette opération pour trouver les formules qui illustreraient le mieux la sensibilisation sur cette thématique. Jeux de mots, rimes, haïku, détournements de phrases cultes, aphorismes, ou tout simplement une phrase qui correspondrait parfaitement à cette opération, vous avez carte blanche.

Vous pouvez envoyer par mail avec vos coordonnées, toutes vos idées à l'adresse suivante [slogan@sirtom-apt.fr](mailto:slogan@sirtom-apt.fr) **jusqu'au 31 mars 2022 minuit**. À l'issue de cette date, le SIRTOM déterminera les 3 propositions retenues qui deviendront les slogans de la campagne de communication!

Un volet du concours est également réservé aux écoles primaires. Chaque élève de la classe gagnante recevra une gourde pour lutter contre la prolifération des bouteilles plastiques.

**À vous de jouer, laissez parler votre créativité**, le SIRTOM a hâte de découvrir vos idées !



## Paroles d'élue

Chères gargassiennes et chers gargassiens

Sur la page d'accueil de notre site internet [www.gargas.fr](http://www.gargas.fr), en regardant les vidéos comme le diaporama rétrospectif, vous découvrirez ou redécouvrirez tous les moments forts de cette année passée et bien remplie : l'installation du DAB (voir p 1), l'ouverture de nouveaux commerces, les multiples animations, le superbe Marché de Noël illuminé par Blachère Illuminations, le nouveau panneau lumineux Cœur Village... mais aussi les nombreux travaux d'aménagements urbains liés à l'environnement et à la sécurisation (voir p 6).

J'aborde sur la deuxième vidéo les projets et les actions pour 2022, une année riche en innovations que j'ai hâte de partager avec vous !

C'est précisément pour que notre qualité de vie perdure que nous avons fait le choix de nous engager au service de la commune.

Nous avons honoré une partie de nos engagements en maîtrisant les coûts, avec des subventions chaque fois que possible... une stratégie qui se révèle efficace : l'excédent de 1 848 000 € constaté au 31/12/2021 témoigne d'une situation financière saine. Malgré la baisse des dotations, la commune a absorbé la crise sanitaire tout en assurant sans discontinuer l'ensemble de ses missions. Ce résultat nous donne les moyens de continuer à investir et à engager sur les prochains exercices budgétaires un programme d'investissement ambitieux pour les gargassiennes et les gargassiens.

Bien sûr, nous vous les présenterons au fil des pages de chaque numéro de « De vous à nous ».

Tous mes messages sont résolument tournés vers l'optimisme, avec des actions ancrées vers la vitalité de notre commune, le dynamisme de notre tissu associatif et l'engagement à préserver notre patrimoine, notre environnement, notre identité et son évolution.

Que 2022 soit synonyme de santé, de bonheurs partagés et de convivialité.

*Laurence LE ROY « S'unir pour l'avenir de Gargas »*

## Paroles d'élus

Chers Gargassien(ne)s,

au nom de la liste minoritaire une nouvelle équipe pour Gargas, je vous présente tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022.

Je vous souhaite le meilleur, ainsi qu'à vos proches et une année pleine de sourires.

« Le sourire c'est comme les essuie-glaces, ça n'arrête pas la pluie mais ça permet d'avancer ». Gérard Jugnot.

Cela prend tout son sens en cette période de pandémie, chaque sourire est un soleil qui réchauffe nos cœurs.

Prenez bien soin de vous

*« Une nouvelle équipe au service de Gargas » avec Pascal BOUXOM*

Cher(e)s gargassien(ne)s,

Pascal Berthemet, membre d'une liste d'opposition, vous présente tous ses vœux de bonheur et de santé pour cette année 2022, en espérant la fin de cette pandémie qui nous a privé(e)s de rencontre, de partages et de bons moments conviviaux depuis 2 ans.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

*Pascal BERTHEMET*

Chères Gargassiennes et chers Gargassiens,

Depuis 2020, malgré les freins rencontrés, nous œuvrons pour votre bien-être, avec le conseil municipal. Nous continuerons avec la même ardeur et l'implication pour « le bien vivre ensemble » de la population du village.

Pour 2022, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé.

*Marie-Lyne CURNIER,  
Thierry ARMANT  
« Gargas 2020 avec vous »*